

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L' Abeille.

4me. Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. "

4me. Année

VOL. IV.

PETIT SEMINAIRE DE QUÉBEC, 22 Avril, 1852.

No. 25

MALICE ET BONTE.

Dame Malice, à ce qu'on m'a conté,
Se trouvait un jour sans aïlle.

Au même instant demoiselle Bonté
Cherchait comme elle un domicile.

Malice, au fin souris, brille de mille attraits.
Ce ne sont pas ses seules armes ;
Une gaze légère, en déguisant ses traits,
Lui prête encor de nouveaux charmes.

La dame, qu'on distingue à ses malins propos,
N'a besoin de se mettre en quête ;
On s'empresse autour d'elle, on rit de ses bons mots ;
Et c'est à qui lui fera fête.

Prince dans son palais, coquette dans son boudoir,
Poète au quatrième étage,
Et solitaire même en son humble ermitage,
Aspirent à la recevoir.

Dame Malice, comme on voit,
De savoir où loger n'est plus embarrassée.
Revenons à Bonté, qui triste et délaissée,
Pour s'héberger cherche un endroit.

Air, démarche, maintien, tout en elle est modeste,
Sur son visage point de fard ;
Son front serein, son doux regard,
Annoncent la pudeur d'une vierge cœleste.

On ose enfin l'interroger.
La candeur même alors s'exprime par sa bouche :
" Je suis Bonté, dit-elle. Ah ! que mon sort vous
J'ai froid et ne sais où loger. " [touche ;

Le son de sa voix intéresse ;
On vante ses divins appas ;
Mais voilà tout, et pour hôtesse
C'est à qui ne la prendra pas.

Pour se couvrir, du moins, que n'avait-elle un voile ?
Mais, hélas ! elle est nue et cherche un gîte en vain ;
La pauvre est réduite enfin
A coucher à la belle étoile.

Si Malice est fêtée, on devine pourquoi.
Si Bonté n'a pas d'apôtes,
C'est qu'on est moins jaloux de la loger chez soi
Que de la trouver chez les autres.

LEBAILLY.

CONSIDÉRATIONS SUR LES JÉSUITES.

(suite et fin.)

Avant d'arriver à la discussion de cet article, nous prendrons la liberté de nous reconnaître à l'indulgence de nos lecteurs. Une question telle que celle des querelles des jansénistes et des jésuites, demanderait une longue étude que nous ne pouvons entreprendre et en même temps, des recherches aux quelles nous ne pouvons nous adonner. Néanmoins,

nous espérons que le petit aperçu que nous allons mettre sous les yeux des lecteurs sera, sinon complet, du moins à peu près suffisant.

Jansénius, né en Hollande, en 1585, fit ses études chez les Jésuites. Il demanda à être admis dans leur société, ce qui lui fut refusé. Dès lors il se déclara leur ennemi. S'unissant à Duvergier de Hauranne, abbé de St. Cyran, ils commencèrent leur entreprise. Jansénius était la tête et son collègue le bras. Si Jansénius fut celui qui eut la première pensée de l'œuvre, le mérite de son développement, de sa propagation appartient à Duvergier. Ce fut lui qui fut chargé de la répandre et en même temps de lui trouver des adeptes.

Jansénius travaillait son *Augustinus*, que Duvergier proclamait devoir être un chef-d'œuvre et que quelques uns comparaient par avance pour la beauté et la régularité des formes à la Vénus d'Appelles. Malgré tout, l'*Augustinus* n'est pour tant qu'un commentaire faux et aride de St. Augustin; faux, car Jansénius niait le libre arbitre.

N'ayant pu réussir à amener dans ses vues St. Vincent de Paul et le cardinal de Bérulle, St. Cyran tourna ses armes d'un autre côté.

Dans l'Eden, Satan s'adressa d'abord à Ev. — Les religieuses de Port-Royal furent celles qui tombèrent les premières dans les filets de la nouvelle secte. A l'aide de celles-ci, la doctrine de l'*Augustinus* fit quelque progrès; le fameux abbé tenait surtout à posséder des noms illustres afin d'en imposer. Sur ces entrefaites, Jansénius, devenu évêque d'Ypres, mourut en 1638, victime de la peste.

Craignant que son ouvrage ne vint à fomentier des troubles dans l'Eglise, il le condamna à une obscurité viagère et en mourant il s'en rapporta au jugement du Souverain-Pontife en disant: " J'accepte, je rétracte, je condamne et anathématiser, tout ce que l'Eglise décidera que je dois accepter, rétracter, condamner, et anathématiser. "

Une déclaration aussi formelle peut faire croire que si Jansénius eût vécu,

il eût désapprouvé son ouvrage, et qu'en le composant, il ne voyait là qu'une querelle de théologie à susciter aux Jésuites; contre lesquels il lui tardait de se venger du refus qui l'avait blessé d'une manière si cruelle. Mais auprès de Jansénius était un homme qui lui, ne pardonnait point; et St. Cyran, tout en disant qu'il se soumettrait à la décision du Souverain-Pontife, hâtait néanmoins l'impression de l'ouvrage et l'*Augustinus* parut en 1640.

Les Jésuites auraient été des sentinelles endormies, des bergers qui n'auraient pas veillé à la conservation du troupeau, s'ils eussent laissé passer de telles erreurs inaperçues. Aussi, appuyés de la raison et de l'exemple des siècles passés, ils combattirent sans relâche.

Annat, d'Avrigny, Lafiteau etc, combattirent pour les Jésuites; Arnould, Lemaître de Sacy, Pascal, se rangèrent sous l'étendard janséniste. Cette dispute, dite de théologie, ne devait être en réalité qu'une querelle remplie de personnalités. Tout en prétendant défendre les cinq propositions, les Jansénistes n'avaient qu'un but celui de détruire la Compagnie de Jésus. Bientôt la lutte tourna en querelle politique et l'on vit des comtes et des ducs offrir leurs services aux Jansénistes.

Le président Rolland fit cet aveu: " L'affaire des Jésuites me coûtait de mon argent plus de soixante-mille livres. " Pascal dans ses *Lettres Provinciales*, fut celui qui porta les coups les plus funestes à la société, et cependant, voyons l'opinion de quelques hommes de génie à l'égard de cet ouvrage surnommé par quelques uns *chef-d'œuvre*.

Voltaire, qui se connaissait en calomnie a écrit: De bonne foi, est-ce par la satire des *Lettres Provinciales* qu'on doit juger de la morale des Jésuites. " Le comte de Maistre les a surnommées les *menteuses* et dans ses *Soirées de saint Pétersbourg* il dit: " Pascal, polémique supérieur, au point de rendre la calomnie divertissante... " Chateaubriand porte le même jugement; " Et pourtant, s'écrie-t-il, Pascal n'est qu'un calomniateur de génie, il nous a laissé un mensonge immortel. " Le génie peut se servir à l'égard du génie de ces

expressions qui deviennent des jugements. L'effet de toutes ces querelles fut de mettre la discorde parmi les catholiques et de faire croire au public, qui est toujours du côté des riens, que les jésuites n'étaient en réalité que des hommes dévorés d'ambition et des corrupteurs de la morale. Néanmoins, la victoire resta aux Jésuites, car les cinq propositions extraites du livre de Jansénius furent condamnées par les souverains Pontifes. Rome ayant parlé, la cause était finie pour les catholiques, mais le Jansénisme n'en continua pas moins d'exercer la vigilance des Jésuites jusqu'à leur extinction.

Des incroyables du 18e. siècle. On ne peut douter que les incroyables du dix-huitième siècle n'eussent un ardent désir de voir la compagnie de Jésus détruite de fond en comble. Dans leur haine contre la religion, ils devaient s'attaquer à tout ce qui était un appui pour l'Eglise : ils devaient s'efforcer d'abattre ceux qu'ils considéraient comme les piliers du christianisme. Les Jésuites furent donc ceux contre lesquels ils dirigèrent principalement leurs efforts, comme il est facile de s'en assurer en voyant la correspondance de Voltaire, d'Alembert, de Frédéric de Prusse et consorts.

On voit combien ces misérables pygmées qui osèrent s'attaquer à l'œuvre d'un Homme-Dieu craignaient cette société dont le nom seul les effrayait ; assistons d'abord à la joie de Voltaire. " Je me réjouis, dit-il, de l'expulsion des Jésuites. Le Japon commença à chasser ces fripons-là ; les Chinois ont imité le Japon ; la France et l'Espagne imitent les Chinois... Puisse-t-on exterminer bientôt tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de Loyola. "

Ce langage ne surprend pas ; Voltaire était un de ces hommes dont la parole est semblable à ces vêtements sales qui laissent partout des taches dégoûtantes pour traces de leur passage.

D'Alembert chantait sa joie sur une gamme encore plus élevée : " Pour moi, dit-il, qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant de leur bello mort l'année prochaine après avoir fait périr cette année les jésuites de mort violente. " Et ailleurs. " Enfin le 6 du mois prochain nous serons délivrés de la canaille jésuitique. "

Frédéric, le roi philosophe, dans sa haine contre le christianisme désirait aussi l'expulsion des jésuites, mais en même-temps il voyait bien quel tort immense leur expulsion ferait à son royaume. Aussi ses amis lui surent-ils fort mauvais gré de son *modérantisme*. On voit par là combien la société effrayait

ces prétendus esprits-forts ; l'ombre même de des jésuites leur faisait peur !

Leurs craintes perçurent surtout en deux circonstances.

L'institut de France étant tombé, on résolut d'avoir une école dont les professeurs seraient ecclésiastiques. Les Jésuites se mirent sur les rangs pour briguer la préférence. Aussitôt, grand ébranlement parmi les philosophes, tous sont effrayés et leur crainte ne disparaît que quand le fantôme qui leur faisait peur s'est évanoui. La seconde circonstance fut quand il s'agit de relever la société en Portugal ; il est aisé de voir combien cette nouvelle les effrayait.

Mais réjouissez-vous, ô philosophes, faites éclater votre joie, car cette société que vous avez toujours redoutée et persécutée, cette société qui vous faisait si peur, elle va tomber. Le Portugal donna l'exemple de l'expulsion des Jésuites par un édit du 3 Sept. 1759. La France, alors sous le règne d'un roi faible, chassa les Jésuites qui au nombre de quatre mille, furent obligés d'aller demander asile à une terre étrangère.

L'Autriche, l'Espagne, Naples firent de même ; enfin le Pape Clément XIV intimidé et pressé de toutes parts, la supprima par un bref du 21 Juillet 1776.

Ainsi finit cette société après deux siècles et demi d'existence, après avoir joui d'une renommée sans égale, après avoir donné à l'univers des génies qui feront toujours sa gloire et qui ont opéré un bien dont les effets se feront longtemps sentir, victime de la malice humaine, elle est tombée ; le grand et injuste procès qu'elle eut à subir couvrira toujours de honte ses accusateurs, en même temps que la Charte violée et la voix du Concile de Trente, qui déclare cette société, *primum institutum* crieront toujours d'une voix puissante et haute : *Elle fut condamnée, mais elle était innocente.*

Terminons avec le P. de Ravignan et disons : " Il y aura un jour meilleur ; et j'en lis dans mon âme l'infaillible assurance, ce jour ne se fera pas longtemps attendre... l'histoire laissera tomber sur un siècle injuste tout le poids de ses inexorables arrêts. Seigneur, vous ne permettrez pas toujours que l'iniquité triomphe et vous ordonnerez à la justice du temps de précéder la justice de l'éternité. "

EPERVIER.

U A B U L U B

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit. "

QUÉBEC, 22 Avril 1852.

Vraiment, la ville de Québec à laquelle on a si longtemps reproché, à tort ou à raison, d'être en arrière dans la voie des

améliorations, semble vouloir donner un démenti énergique à ses destructeurs.

Non contente d'avoir déjà entrepris d'immenses travaux pour se procurer une eau pure et abondante, d'avoir contribué puissamment au chemin de fer de Richmond, de s'occuper activement du chemin de fer de la rive nord jusqu'à Montréal, et de projeter un pont gigantesque sur le Saint-Laurent, la capitale des Canadas, comme une reine longtemps détrônée qui se venge par des bienfaits, veut donner à ses citoyens les avantages d'un pont de glace.

Un pont de glace ! fragile ouvrage que les rayons du soleil d'avril et le souffle impétueux de l'aquilon ou la chaude haleine des zéphirs doivent détruire chaque année ! Oui, Messieurs, un pont de glace qui jusqu'à présent a été un événement pour la cité, va devenir une de ces choses qu'on mettra sur le calendrier comme une éclipse ou une nouvelle lune.

O trop rigoureux hiver, tes frimats qui n'ont amené jusqu'à présent que la misère aux pauvres, et la dépense aux riches pour se réchauffer, vont donc enfin devenir nos très humbles serviteurs et nous paver sur le fleuve une route brillante et solide par où nous arriveront la bois, le foin, la viande, les légumes de la rive méridionale du fleuve.

Les obstacles ne manquent pas à l'accomplissement des travaux nécessaires pour obtenir un objet si désirable. A une époque où l'on dit que *l'impossible* n'est plus d'aucune langue, on se croit obligé de lutter plutôt contre la mauvaise volonté des hommes ou leurs préjugés que contre les obstacles de la nature. Aussi les adversaires du projet ne disent-ils point : *c'est impossible* ; mais, *ce pont retardera l'ouverture de la navigation.*

Le comité du pont de glace a cherché à détruire cette objection en démontrant par des faits que le pont n'a coutume, en terme moyen, de retarder la navigation que de quatre ou cinq jours, or qu'est-ce que cela en comparaison des avantages qu'on en retire ?

Mais comment enchaîner ces énormes glaces qui passent devant la ville ? On n'a que l'embarras du choix. Voici une ligne continue de cables, de flottes et d'autres ouvrages arrêtés par des ancrs, traversant le fleuve d'une rive à l'autre et disant aux glaçons : Halte là !

MM. du comité aiment mieux des quais solides, contre lesquels viendront s'arrêter les banquises. Ici encore on ne sait quel endroit choisir.

Au Carouge, le fleuve est très-étroit et avec peu de frais on peut y retenir un pont de glace qui s'y arrête chaque année plusieurs fois mais s'échappe faute d'un

petit secours. C'est un peu loin de la ville il est vrai, mais on a remarqué que le pont de la *Chaudière* nous donnait devant la ville un pont à glace vive où les chevaux les patineurs et les chaloupes à patins peuvent se promener à l'aise. Mais les ouvrages faits à cette distance n'auraient aucune valeur; les quais à deux lieues de la ville ne valent pas ce qu'ils coûtent. Il faut donc se rapprocher.

Vis-à-vis l'église de la Pointe-Lévy une longue batture se dirigeant vers Beauport, offre des facilités pour la construction d'un vaste quai dont l'utilité se ferait sentir en toute saison. L'été, ce serait un entrepôt pour le charbon, le bois, le fer, la farine &c. il protégerait aussi le port contre les vagues poussées par les vents d'Est toujours si violents. L'hiver venu et la navigation fermée, ce quai arrêterait les premières glaces et formerait un pont, objet de tant de désirs. Si le chemin de fer du Nord se fait, il pourra avoir son terminus quelque part vers la Bourse, tout vis-à-vis de ce quai où aboutirait le chemin d'Halifax.

A un demi-mille plus bas que la batture de la Pointe-Lévy, on se trouve en face de l'île d'Orléans, n'ayant plus qu'une branche du fleuve à arrêter, parce que l'autre se gèle d'elle-même tous les hivers, le courant y a perdu de sa force par le détour qu'il fait, la distance n'est que de 675 verges. Malgré ces avantages, on s'est décidé en faveur de la batture, surtout parce qu'on veut à toute force spéculer sur les ouvrages qu'on fera.

Ferons-nous un quai continu de deux ou trois mille pieds de long, ou bien des piliers isolés, ou enfin des piliers isolés réunis par des ponts? Les piliers isolés ne seront d'aucun avantage pour le commerce; réunis par des ponts, ils ne seront pas solides. Le quai continu augmentera, il est vrai, la force du courant, mais il sera éminemment favorable à la spéculation; il faut donc un quai continu de 2,000 pieds de long sur 100 de large, allant jusqu'à six brasses d'eau. Tout vis-à-vis, sur les battures de Beauport, on construira un pillier isolé où l'on élèvera un phare.

Tout cela coûtera une bagatelle comme £ 15,000, que la chambre va être appelée à voter en faveur d'une construction considérée comme intimement liée non seulement aux intérêts de la capitale, mais à la sûreté de son port, le plus beau du Saint-Laurent.

Décédée à Ste. Marie, le 15 avril, Dame Marie Fleury de la Gorgendière, épouse de Thomas Jacques Taschereau, Ecuyer, N.-P., mère de trois de nos confrères, à l'âge de 37 ans.

OFFICIERS DE LA CONGRÉGATION ILLUS DIMANCHE DERNIER.

MM. Jos. Catellier, *Préfet*,
Ferd. M. Catellier, *1er. Assistant*,
Chr. Lafontaine, *2d. Assistant*,
L. C. O. Grénier, *Secrétaire*,
Ant. Martel, *Trésorier*.

Fil de Chanvre. On a fabriqué dernièrement, aux moulins de Portneuf, du fil de chanvre qu'on dit être de qualité supérieure. C'est un article de commerce qui peut devenir important pour le Canada.

KOSSUTH ET LES YANKEES.

On commence à se dégoûter passablement du héros hongrois. L'éditeur du *St. Louis republican*, le plus influent papier protestant du Missouri s'exprime ainsi sur ce sujet: "Si Kossuth se contentait d'exercer son influence et ses talents sur les particuliers, nous n'y aurions aucune objection. Mais il n'en est pas ainsi. Il n'est pas encore satisfait, après que notre gouvernement lui a accordé une grande faveur, bien mal placée à notre avis, on le retirant de sa prison et le transportant avec sa famille sur nos rives, certainement sans autre intention que de le retirer d'un donjon turec et de lui trouver un asile paisible pour le reste de ses jours.

Si le Congrès ou l'Exécutif eussent pensé qu'en sollicitant la liberté de Kossuth et de ses compatriotes, et en mettant un vaisseau national à leur disposition, ils allaient introduire ici un parti d'agitateurs politiques, une coterie d'hommes qui n'auraient pas plutôt senti les semelles de leurs souliers salies par la poussière de nos vaisseaux ou par la terre de notre continent qu'ils commenceraient à nous faire la loi et à se donner pour les missionnaires d'un nouvel ordre de choses dans le gouvernement; certainement nos hommes d'état y auraient pensé à deux fois avant d'agir ainsi..."

"Esopé nous parle d'un serpent engourdi mordant la main qui le réchauffe; les Etats-Unis peuvent montrer un homme invité à se réfugier dans leur sein, et prétendant instruire le peuple sur la politique, sur ses devoirs, sur sa mission. Il est descendu jusqu'aux minuties de nos divisions sociales et religieuses il essaie de faire éclater la guerre entre les sectes, et même entre les membres d'une même société religieuse."

La législature de l'Ohio a refusé, le 12 avril, de prêter de l'argent et des armes à Kossuth.

Nouvelles Etrangères.

ANGLETERRE. M. le secrétaire Walpole a introduit le nouveau bill de

la milice, à la chambre des communes. Il tend à créer un corps de milice de 80,000 hommes, dont 50,000 la première année par enrôlement volontaire. La durée du service est de 25 années. Les exercices dureront 21 jours chaque année; mais on pourra augmenter ou diminuer ce temps des exercices, suivant les circonstances. On estime la dépense à £255,000 par an et à £400,000 pour la première année.

M. Cosgrave a donné avis qu'il proposerait une motion ayant pour objet l'établissement d'une communication par bâtiments à vapeur entre le Canada, Terre-Neuve et la Grande-Bretagne.

FRANCE. L'ouverture des chambres a eu lieu le 29 mars, aux Tuileries. C'est le Prince-Président qui a fait la cérémonie. Il était entouré de ses aides-de-camp, de ses ministres, du conseil d'état. Le sénat occupait un des côtés de la salle et de l'autre était le corps législatif. Louis-Napoléon a désavoué toute intention de se proclamer empereur, à moins que la portion turbulente du pays ne le force à demander à la France un nouveau titre qui fixera irrévocablement sur sa tête le pouvoir dont il a été investi. Le président, après son discours, a prêté serment de fidélité à la constitution, après quoi les membres ont juré fidélité au président.

L'état de siège a cessé depuis le 29 dans tous les départements de la France.

Par un décret du Président qui règle le budget pour 1852, on voit que les dépenses s'élèvent à 1,503,398,646 fr. Dans ce budget n'est pas encore comprise la dotation du Prince-Président, qui sera fixée par un sénatus-consulte. Il n'est non plus question des dépenses communales et départementales, couvertes par des centimes additionnels.

Pour faire face à ces dépenses, le tableau des recettes présente un total de 1,017,572,733 fr., si l'on ne prend que les revenus nets, et un total de 1,449,413,604 fr., si l'on y fait figurer les recettes pour ordre.

Dans l'un et l'autre cas, il y a une insuffisance apparente de 53,982,242 fr.

Parmi les travaux extraordinaires qui sont inscrits avec le budget, se trouve l'achèvement du Louvre. Une somme de deux millions est consacrée cette année à cette œuvre qui en coûtera vingt-cinq.

Par un décret du Président, il a été attaché à chacune des trois succursales de la Trinité, Saint-Ambroise, Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, deux vicaires qui, sous le titre d'aumôniers des dernières prières, seront chargés de recevoir gratuitement, quand la demande en sera faite, les corps qui ne seraient pas accom-

pagnés par le clergé, de les conduire jusqu'à la tombe et de réciter les dernières prières de l'Église.

Le traitement de ces numérotés est fixé à douze cents francs, indépendamment de l'indemnité de logement de six cents francs qui a été votée par le conseil municipal de Paris.

Mgr. François Auguste Donnet, Archevêque de Bordeaux, a été promu au cardinalat, dans un consistoire qui s'est tenu le 15 de mars. Le prince D. Flavio Chigi a été désigné pour porter la barrette au nouveau cardinal.

ÉTATS-UNIS ET JAPON. Une expédition a été envoyée par le gouvernement de Washington contre les îles du Japon. Elle est chargée d'obtenir l'élargissement des naufragés de toutes les nations, qui peuvent se trouver emprisonnés dans les cachots de l'archipel japonais; elle demandera pour l'avenir la libre entrée de certains ports en cas de détresse en faveur des navires de toutes les nations. Enfin, le commodore Perry s'efforcera de réaliser un traité de commerce entre le Japon et les États-Unis.

ARMÉE ANGLAISE. Voici quelle était au premier janvier 1852, d'après un document officiel la distribution de l'effectif de l'armée à l'intérieur et du dehors:—en Angleterre, cavalerie, 4,622 hommes; gardes à pied, 4,504; infanterie de ligne, 21,033; dépôts, 1,858; total, 31,987. En Irlande: cavalerie, 2,022; infanterie, 14,536; total, 16,558. Au dehors, à l'exclusion de l'Inde: cavalerie, 455; infanterie, 30,39; régiments des Indes-Occidentales, 2,740; corps coloniaux, 4,550; total, 8,079. Dans l'Inde: cavalerie, 3,345; infanterie, 23,443; total, 26,788. Total général, 113,412.

POLICE A LONDRES. Au 1er Janvier 1852, la police de Londres se composait d'un surintendant-inspecteur, de 18 surintendants, 124 inspecteurs, 587 sergents et de 4829 constables. Les dépenses se sont élevées, pour l'année 1851, à la somme de £122,229 stg. défrayée en grande partie par des impositions locales.

MAZZINI. Voici ce que dit un journal de ce fameux révolutionnaire: "On nous informe que Mazzini se croit dans un danger continu d'être assassiné. Nuit et jour, il a quatre amis auprès de lui pour le protéger. Il est pâle, mange peu et fume de 20 à 30 cigars par jour."

Mr. le Rédacteur.

En parcourant les *Annales de la propagation de la foi*, j'ai eu occasion de rencontrer différents jargons des Sauvages de l'Amé-

rique Septentrionale. Peut-être ne déplaira-t-il pas à vos lecteurs d'en voir quelques mots avec leur signification française, si toutefois l'Abeille veut bien accueillir ce petit rayon de miel sauvage.

C'est l'extrait d'une lettre, écrite par un missionnaire de la Louisiane en 1821.

"Il est fort difficile d'entendre la langue de ces sauvages. La syntaxe en est si bizarre, qu'il est presque impossible d'en déduire des règles fixes et invariables. Leurs gestes sont très-expressifs et semblent suppléer à bien des expressions. Un missionnaire instruit est parvenu à connaître celle des langues qu'il regardait comme la clef de toutes les autres, parcequ'elle est comprise plus facilement par toutes les nations sauvages. Il en a formé un petit vocabulaire. . . Ils appellent Dieu *Kissermanetou*, le maître de la vie, les Missionnaires, *Mucateo caro jatt*, c'est-à-dire *Robes noires*, le ciel *kisik*, la terre *askikhe*, la mer *kicicamengue*, le soleil *kisip*, la lune *kisis*, les étoiles *kenkoa*, l'homme *inim*, la femme *ichoi*, l'eau *nipi*, le pain *pah-coisican*, l'année *kickatow*, oui *haha*, non *manentow* &c. Si quelqu'un des lecteurs aime à prier en langue sauvage; voici l'ornement dominical.

Nossik peménke kitope, ceckimintousegna, tepera, kissolimi, kirak deheheretamocane, ceeki nironam, kirak ceheki deberetam ouahé aposi peménki. Inokimicipeneh miricané. Oueqiperà kerò ceheki merco akék hisito, jaugh rapini-irà ni ouent piraki cehecki merco akék nivoesit taou. Cetera de hoc tariéeh, cané merco ekeé kekou sitojangh. Geeki maci merco akék pa kitamocané peroi neromam.

Oumatak deboata ouiakann.

Vraiment, M. le R., s'il nous fallait prier seulement pendant une heure, de cette manière, nous aurions à la fin le gosier usé à ne pouvoir plus nous en servir; j'ai donné ce *pater* seulement pour le faire apprendre à ceux qui ont un fort gosier; quant à moi je ne changerais pas notre langue pour celle-là. . .

AVRIL.

D'après les étymologistes, le nom de ce mois vient du mot latin *aperire*, ouvrir parcequ'alors, disent-ils, la terre ouvre son sein et se pare de fleurs. Ce mois se trouve toujours au commencement du printemps; les Romains l'avaient consacré à Vénus; il était figuré par un homme qui semblait danser au son d'un instrument.

Avril était le deuxième mois de l'année de Romulus, qui commençait par Mars, et il avait 30 jours; Numa le réduisit à 29 et César lui en rendit 30. Suivant Suidas, les Grecs l'avaient mis sous la protection d'Apollon.

BON MOT.

Après plusieurs combats particuliers, les armées française et anglaise se rencontrèrent, auprès des Andelys, et se livrèrent bataille. Louis VI, surnommé le Gros, emporté par son ardeur ordinaire, se précipite au milieu des ennemis; un fantassin anglais saisit la bride de son cheval et s'écrie: le roi est pris "Ne sais-tu pas, lui répond le monarque français, sans se déconcerter, qu'au jeu d'échecs, on ne prend jamais le roi!"

ÉPIGRAMME.

On voyait les lettres suivantes sur une pierre sépulchrale; nous laissons à nos lecteurs le plaisir d'en découvrir le sens:

O quid tuæ
be est via?
Ra ra ra es et in
ram ram ram
i i.

Un maître reprochait à son élève de s'absenter de classe pour aller au cabaret. Le jeune homme voulut s'excuser en lui adressant cet imprecipitu:

Pinta trahit pintam, trahit altera pintula pintam,
Et sic post pintas nascitur ebrietas

Le maître repliqua aussitôt:

Virga trahit virgam, trahit altera virgula virgam,
Et sic post virgas nascitur ire foras.

Et il chassa l'élève.

A VENDRE

AU BUREAU DE L'ABEILLE

DES MOIS DE MARIE; deuxième édition revue, corrigée et même augmentée. Vous trouverez dans ce petit volume renfermant 72 pages, tout ce que peut exiger la piété la plus sincère envers Marie, et tous les exercices du mois qui lui est spécialement consacré: méditations, prières, oraisons jaculatoires, exemples des vertus que l'on doit chaque jour s'efforcer de mettre en pratique durant ce temps. &c. &c.

Le prix en est de six sols.

Aussi des CATALOGUES pour 1852.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

Chez les Externes, M. J. COTÉ.

A la petite salle, M. E. TASCHEREAU
Au collège St. Hyacinthe, Mr. ADOLPHE JACQUES.

L. C. O. Grénier Gérant